

LA TERRE ET LA VIE

REVUE D'HISTOIRE NATURELLE

2^e Année. — N^o 9

Septembre 1932

LES RHINOCÉROS

par

L. LAVAUDEN

Conservateur des Eaux et Forêts,
Chargé de mission en Afrique centrale.

L'ÉPOQUE contemporaine voit disparaître les grands animaux avec une effrayante rapidité. Enrayer cette disparition n'est pas toujours facile. Il a fallu les efforts d'un roi, Victor-Emmanuel I^{er}, pour sauver le Bouquetin des Alpes. Les Américains ont eu le plus grand mal à préserver quelques Bisons. En Europe, le Bison a pratiquement disparu. L'Elan, l'Ours, ont abandonné de vastes territoires. En France même, outre le Lynx et l'Ours, presque éteints, le Castor est menacé, en dépit d'efforts mieux intentionnés qu'efficaces. Le Mouflon à manchettes disparaît très rapidement des montagnes de l'Algérie et de la Tunisie. L'Afrique centrale elle-même n'échappe pas à la règle, et la colonisation a entraîné la raréfaction, et amènera peut-être la disparition d'un certain nombre de ces grands animaux dont le centre africain paraissait, naguère, un réservoir inépuisable.

Il n'en est que plus urgent, que

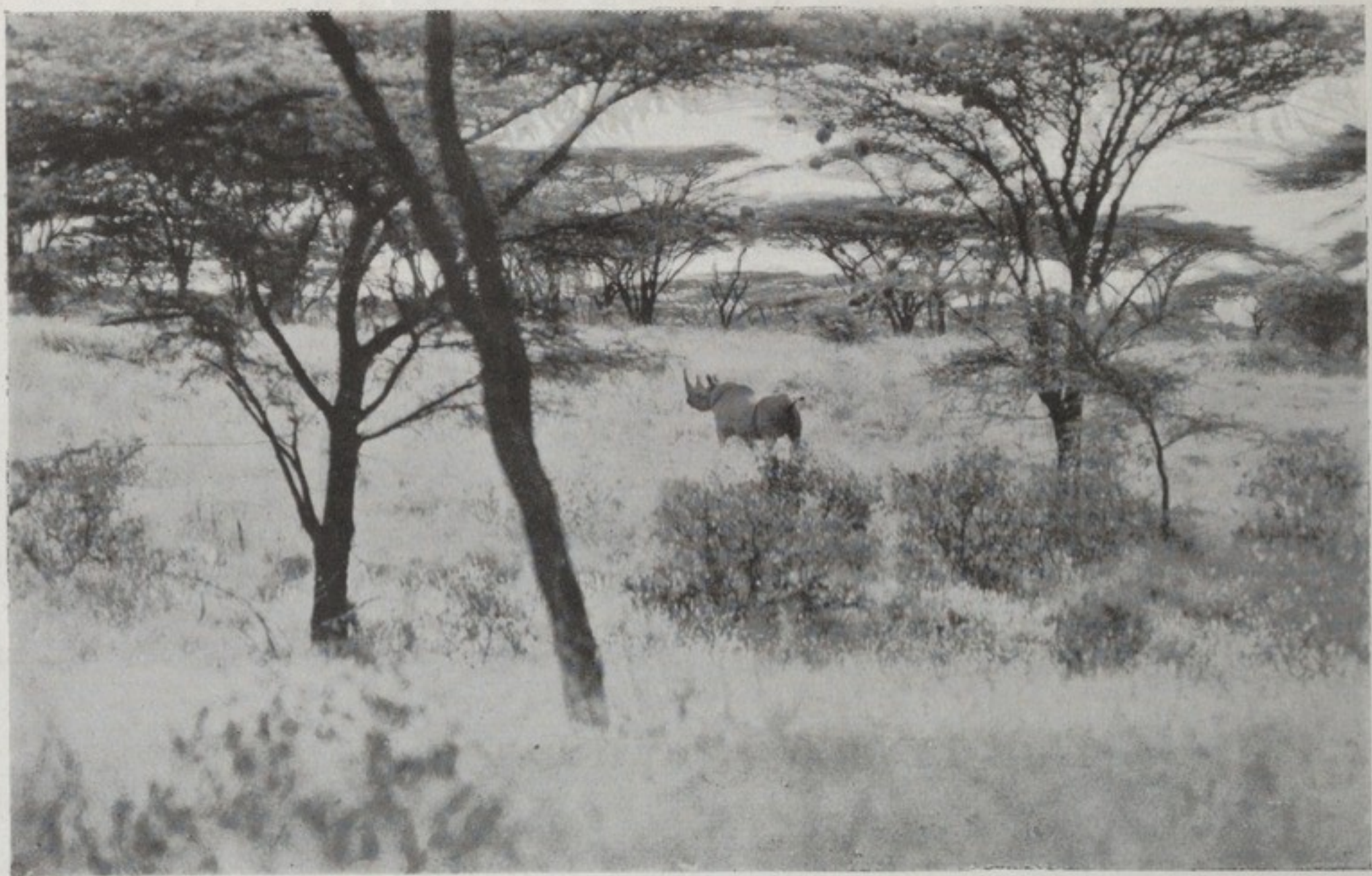
plus indispensable, de tracer en de brèves pages, les traits principaux de l'histoire de quelques-unes de ces grandes bêtes, qui demain, peut-être, ne seront plus qu'un souvenir, et qui sont, actuellement, si peu et si mal connues du public, et même de nombreux naturalistes.

Nous voulons aujourd'hui parler des Rhinocéros d'Afrique.

* *

Il en existe deux espèces.

Le plus grand, le second en taille des Mammifères, après l'Eléphant, est le Rhinocéros de Burchell (*Ceratotherium simum*), appelé fort improprement Rhinocéros blanc. On s'est demandé d'où vient ce nom, que l'espèce ne mérite nullement. Il paraît vraisemblable qu'il est dû à des colons de l'Afrique australe, qui avaient vu de ces animaux couverts par les déjections des Fausses-aigrettes qui accompagnent si souvent



Cliché Martin-Johnson.

Le Rhinocéros ordinaire dans son milieu.

les Rhinocéros. Le Président Roosevelt fit une observation analogue, dans ses chasses du haut Nil. « Ces Rhinocéros, écrit-il (1) étaient tellement souillés qu'on aurait pu les croire passés au blanc de détrempe. » On voit très clairement l'origine du nom de Rhinocéros blanc.

En réalité, il n'est pas blanc. Il est gris, peut-être un peu plus clair que l'autre espèce, nommée tout aussi improprement Rhinocéros « noir », et qui est, en réalité, d'un gris brun, pas toujours très foncé. En tout cas, les planches coloriées les plus anciennes que l'on possède (par exemple la planche 19 du Recueil du Capitaine C. W. Harris, publié en 1840) représentent le Rhinocéros de Burchell avec sa coloration gris brunâtre.

Découvert par Burchell en 1817, ce Rhinocéros était alors très répandu

dans toute l'Afrique australe. En 1836, le Capitaine Harris en vit quatre-vingts, en un seul jour, dans le Transwaal actuel. Le Français Delegorgue le chassa, vers 1837, et en tua un bon nombre. Mais Gordon Cumming, de 1843 à 1849, dut remonter plus au nord pour le rencontrer. En 1853, le Suédois Anderson en tua plus de soixante en quelques mois. De 1852 à 1860, l'Anglais Baldwin le trouva encore dans le Marico et l'Amatongoland. Dans ses chasses au Matabélé, en 1872 et 1873, le célèbre chasseur Selous en vit presque chaque jour. Mais, dès 1880, l'animal était devenu très rare. On le crut éteint. On annonça que le dernier avait été tué, en Rhodésie, en 1895. En 1898, Edouard Foa donne son extinction comme un fait accompli. Il n'en était heureusement rien. Le Rhinocéros de Burchell subsistait dans la réserve de l'Umfolosi-River où il est actuellement

(1) Cf. Th. ROOSEVELT : *Mes chasses en Afrique*, Ed. française, p. 302.

très sévèrement gardé et protégé. Il n'y existe qu'une vingtaine d'individus, et on n'y a compté que sept naissances en dix années. D'après l'ouvrage de Rowland-Ward (1928), il resterait quelques autres spécimens dans le Nord-Est du Mashonaland. On ne sait exactement ce qu'il en faut penser.

Vers 1900, on commença à parler de l'existence de cet animal dans l'Afrique centrale. On a dit que Sir Samuel Baker avait été le premier, en 1863, à signaler ce grand Rhinocéros dans la région du haut Nil. Mais, on oubliait que l'explorateur Grant l'avait rencontré et décrit, dès 1860, lors de son voyage aux Grands Lacs. En 1900, le Capitaine Gibbons fit parvenir au *British Museum* la peau et le crâne d'une femelle, tuée dans la région du Lado. Ces spécimens furent étudiés par feu Olfield-Thomas. Un peu plus tard, le Major Powell-Cotton rapporta plusieurs spécimens en Angleterre. Lydeker y reconnut une forme géographique (sous-espèce) bien distincte du Rhinocéros sud-africain, et qu'il décrivit en 1908 dans le *Field*, sous le nom de *Rhinoceros simus colloni*. La distinction des deux sous-espèces est basée surtout sur des caractères craniens. Il a été avancé que la forme de l'Afrique centrale avait des cornes plus courtes ; mais les variations tenant à l'âge et au sexe sont trop considérables pour qu'on puisse émettre à ce sujet une opinion sérieusement motivée. Ce qu'il y a de certain, c'est que les cornes immenses que l'on rencontrait parfois, jadis, lorsque les Rhinocéros de Burchell étaient très nombreux en Afrique australe, n'ont point été rencontrées chez la forme de l'Afrique centrale. Cependant, le record pour cette forme est de 49 pouces $3/4$, soit 1 m. 26 (Major-

Général Sir Charlton Pinks) et le spécimen tué par H. Lang, qui figure à l'*American national Museum*, avait une corne antérieure de 42 pouces, soit 1 m. 07. Le record, pour la forme de l'Afrique australe, est toujours détenu par la corne de Gordon Cumming, mesurant 62 pouces, soit, 1 m. 57. On peut le considérer comme définitif (1).

Ajoutons qu'une opinion répandue, on ne sait trop pourquoi, est que la femelle du Rhinocéros blanc de l'Afrique centrale n'aurait qu'une seule corne. C'est une opinion entièrement fausse, mais singulièrement persistante. C'est probablement cet on-dit qui conduisit feu Trouessart à identifier le grand Rhinocéros du Lado avec la Licorne des anciens.

La taille du Rhinocéros de Burchell est véritablement gigantesque. Il peut atteindre jusqu'à 2 mètres au garrot, et bien que celui-ci soit surélevé par une bosse musculaire importante, nous avons affaire à un animal qui ne le cède en taille qu'à l'Eléphant.

Il se distingue très nettement du Rhinocéros ordinaire, qui n'a pas cette bosse sur le garrot. De plus, le



Ceratotherium simum mauritanicum. Gravure rupestre de Ksar-el-Ahmar (S. W. Algérien). D'après Flamand et Pornel.

second a la lèvre supérieure légèrement préhensile, façonnée un peu comme un bec de Perroquet ; alors

(1) *Rowland-Ward's Record of big Game*, 9^e édition, 1928, pp. 445-447.

que le Rhinocéros de Burchell a le mufle carré, aplati, plissé, comme s'il avait reçu un coup sur le nez. On lui donne souvent le nom, très justifié, de Rhinocéros camus, traduction, du reste, du nom spécifique latin : *simus*.

Ajoutons que les anatomistes vont jusqu'à distinguer génériquement les deux espèces de Rhinocéros : le Rhinocéros de Burchell appartient au genre *Ceratotherium*, alors que le Rhinocéros ordinaire est le type du genre *Diceros*.

Il convient de noter qu'une forme de Rhinocéros de Burchell, le *Ceratotherium simum mauritanicum* a jadis, aux temps quaternaires, habité l'Algérie, et qu'il se trouve figuré sur diverses gravures rupestres. On en trouvera, ci-joint, un des spécimens les plus caractéristiques, montrant bien le caractère tronqué et aplati du museau, et la bosse du garrot, parfaitement saisis par le dessinateur préhistorique.

Les mœurs du Rhinocéros camus le séparent très nettement du Rhinocéros ordinaire. Il est herbivore, et pâture en plein jour, comme une bête bovine, alors que le Rhinocéros ordinaire, comme nous le verrons, circule la nuit, et consomme surtout des végétaux ligneux. La plupart des auteurs s'accordent à attribuer au grand Rhinocéros de Burchell des mœurs craintives et douces. Cependant, M. G. Babault à qui est dû le beau spécimen qui figure dans la grande galerie du Muséum, à Paris, fut chargé sans provocation par cet animal, et eut du mal à se tirer de l'affaire, en le tuant. Les écrivains cynégétiques, du reste, reconnaissent que, blessée, l'espèce devient dangereuse, et se montre redoutable par la rapidité de ses évolutions, inattendue chez un animal aussi lourd, et qui

rend presque impossible d'esquiver son attaque.

* *

La répartition géographique du grand Rhinocéros, dans l'Afrique centrale, a été l'objet de bien des erreurs ; il a été complètement méconnu, en particulier, par nos coloniaux, qui se refusaient à reconnaître le Rhinocéros blanc dans un animal qui était d'un gris foncé, et qui pensaient le plus souvent, en outre, que le Rhinocéros blanc n'avait qu'une corne.

C'est pourquoi la présence de cet animal remarquable dans une notable partie de l'Afrique équatoriale française a été niée avec persistance. Il a été affirmé, notamment, en 1927, à la Commission supérieure de la Chasse, qu'il n'y avait plus de Rhinocéros de Burchell en Afrique française.

C'est une complète erreur. Dès 1927, M. G. Babault, associé du Muséum, avait signalé avoir vu, à Khartoum, un lot important de cornes de Rhinocéros de Burchell, provenant de la région d'Abécher. Ces cornes, recueillies en une année, étaient en nombre impressionnant (plus de 150, je crois). Justement ému, M. G. Babault insista pour que des mesures fussent prises pour enrayer cette destruction. C'est alors que fut faite à la Commission de la chasse, saisie de la question, la déclaration rappelée ci-dessus (1).

C'est cependant M. G. Babault qui avait raison. Le Rhinocéros de Burchell existe parfaitement, malheureusement en trop petit nombre, jusqu'au Sud-Est d'Abécher (ré-

(1) Ces cornes avaient été saisies par la Douane anglaise de Djemmé, et retenues à Khartoum. En l'absence de toute législation spéciale, et de tout traité franco-britannique, elles durent être restituées à leur exportateur.

gions de Goz-Beïda, de Mongororo). Nos recherches ne nous laissent aucun doute sur ce point. Il existe, au Muséum de Marseille, une corne de Rhinocéros, provenant du Tchad, et étiquetée « Rhinocéros noir », qui est, en réalité, une corne de Rhinocéros de Burchell. Nous en avons vu d'autres, sur place, et ailleurs. Il faut probablement rapporter à cette espèce les Rhinocéros provenant de l'Est de Mangueigne (colonie du Tchad) et sûrement les Rhinocéros de la partie orientale de l'Oubangui-Chari (régions situées au Nord-Est et à l'E, de Yalinga). C'est dans la première de ces régions que M. le Docteur-Vétérinaire Malbrant indiquait que des chasseurs avaient rencontré ce grand Rhinocéros au Nord de Birao, le long de la haute vallée de l'Aouk (1). C'est donc à très juste titre que le récent Décret sur la chasse en A. E. F. a interdit la chasse du Rhinocéros blanc, et l'a classé parmi les animaux absolument protégés. Nous donnons ci-joint deux cartes, établies d'après les données les plus récentes, de la répartition des formes du Rhinocéros de Burchell. On pensait récemment encore que le cours du Nil formait vers l'est la limite de la forme *Coltoni*. En réalité, il en existe quelques spécimens à l'est du Nil.

Le Rhinocéros de Burchell se rencontre-t-il, actuellement, dans d'autres parties de l'Afrique ? On a vaguement parlé de sa présence possible au Cameroun, où des indigènes déclarent que, dans la vallée du Haut-Faro, existerait un Rhinocéros plus clair, à face aplatie (2). Cepen-

dant, tous les Rhinocéros qui ont été donnés comme tués au Cameroun sont des Rhinocéros ordinaires. Nous avons vu plusieurs cornes parfaitement caractéristiques.

Nous verrons tout à l'heure, à propos du Rhinocéros noir, les moyens de faire respecter les prohibitions édictées par les règlements. Mais il nous faut, pour achever l'histoire du Rhinocéros blanc, dire un mot du matériel d'étude concernant cette espèce, réparti dans les différents musées du monde.

Les spécimens de la forme de l'Afrique du Sud sont surtout répandus dans les Musées — parfois fort bien organisés — de cette partie de l'Afrique : Cape-Town, Prétoria, Pietermaritzburg, Johannesburg, Durban, possèdent des individus montés. Il en existe un au *British-Museum*, un autre au Musée de Leyde, et un autre au Musée de Lord Rothschild, à Tring.

Les crânes et squelettes sont assez nombreux. Il existe, en particulier, un beau squelette de femelle au Muséum de Paris (Galerie d'Anatomie comparée). Ce squelette provient des chasses d'A. Delegorgue dans l'Afrique australe, vers 1837. Il y a des crânes au *British-Museum*, au Musée du Collège royal des Chirurgiens, de Londres, au Musée de Hambourg, et sans doute dans bien d'autres Muséums en Europe.

Les spécimens de la forme de l'Afrique centrale sont plus nombreux. Sans parler des riches séries rapportées aux Muséums américains par le Président et Kermit Roosevelt, Edmund Heller et Herbert Lang, il existe, en Europe, des individus montés au *British-Museum*, dans les Musées privés de Lord Rothschild et du Major Powell-Cotton, au Musée du Congo, à Tervueren, et

(1) Cf. Dr MALBRANT, Notes sur les Mammifères du Tchad, *Rev. d'Hist. Nat.*, novembre 1930, p. 355.

(2) Cf. A. JEANNIN, Notes sur les Mammifères du Cameroun, *Rev. d'Hist. Nat.*, mai 1930, p. 165.

au Muséum de Berne (Suisse) (1). Le Muséum de Paris possède deux beaux sujets montés. L'un, tué par M. G. Babault, dans le Haut-Nil, figure dans la grande salle des Mammifères ; l'autre est situé dans la magnifique galerie du Duc d'Orléans, où il fait l'ornement de la vue panoramique du Soudan anglo-égyptien. Il existe des squelettes et des crânes dans les Musées d'Amérique, au *British-Museum*, au Muséum de Paris, au Musée du Congo, à Tervueren, et au Musée de Berne ; le Major Powell-Cotton en possède plusieurs. Des cornes figurent dans beaucoup de Musées de province. Elles sont souvent inexactement étiquetées. J'ai parlé déjà de la corne du Musée de Marseille. Il y en a une autre au Muséum de Grenoble. Mais la provenance exacte n'en est pas connue, et il est par suite impossible de savoir à laquelle des deux formes elle se rapporte. C'est malheureusement trop souvent le cas.

On voit par cet exposé qu'un colonial, avec un minimum de déplacements, peut prendre une idée très satisfaisante de ce gigantesque Rhinocéros. Et l'on est vraiment stupéfait qu'il soit encore l'objet de semblables légendes. C'est un des exemples, et non, hélas, le seul ! de la vitalité des erreurs en matière d'histoire naturelle. Ceux des naturalistes qui ont l'occasion de les redresser sont parfois découragés de l'inutilité de leurs travaux. Longtemps encore, pensons-nous, — et sans doute jusqu'à sa destruction, — on continuera à méconnaître le Rhinocéros « blanc », sous prétexte qu'il n'est pas blanc, et certains affirmeront que l'espèce n'a qu'une corne, et refuseront de le reconnaître dans un Rhinocéros en possédant deux.

* *

Après le Rhinocéros « blanc », il nous faut parler du Rhinocéros « noir » (*Diceros bicornis*). Nous avons vu que ces deux noms étaient tout à fait impropres. Nous n'y reviendrons pas. Le Rhinocéros ordinaire est moins grand que le précédent. Il ne dépasse que très rarement 1 m. 70 au garrot, ce qui est considérable, d'ailleurs ; et sa longueur totale peut atteindre 3 m. 50. Tel quel, et tout formidable qu'il soit, il est cependant moins gros que le Rhinocéros de Burchell.

Sa corne peut atteindre des dimensions considérables : 53 pouces 1/2 (plus de 1 m. 35) pour le record (1). Mais ces cornes immenses ne sont, à vrai dire, que des cas tératologiques, des exceptions. Avec la diminution actuelle de l'espèce, dont nous parlerons plus loin, on peut estimer qu'une corne antérieure de Rhinocéros ordinaire mesurant 0 m. 60 constitue un excellent trophée.

Rappelons ici que la corne de Rhinocéros n'a rien de commun avec l'ivoire, contrairement à ce que pensent trop de gens (même des coloniaux) qui vous parlent couramment d'« ivoire de Rhinocéros ». Une défense d'Eléphant, d'Hippopotame, de Morse, est une *dent*. La corne du Rhinocéros est une production de la peau, et sa valeur anatomique est celle d'une touffe de poils agglomérés. Mais les fibres qui constituent cette corne diffèrent des véritables poils en ce qu'elles proviennent d'une papille libre du derme, et ne se développent pas dans un repli en forme de follicule.

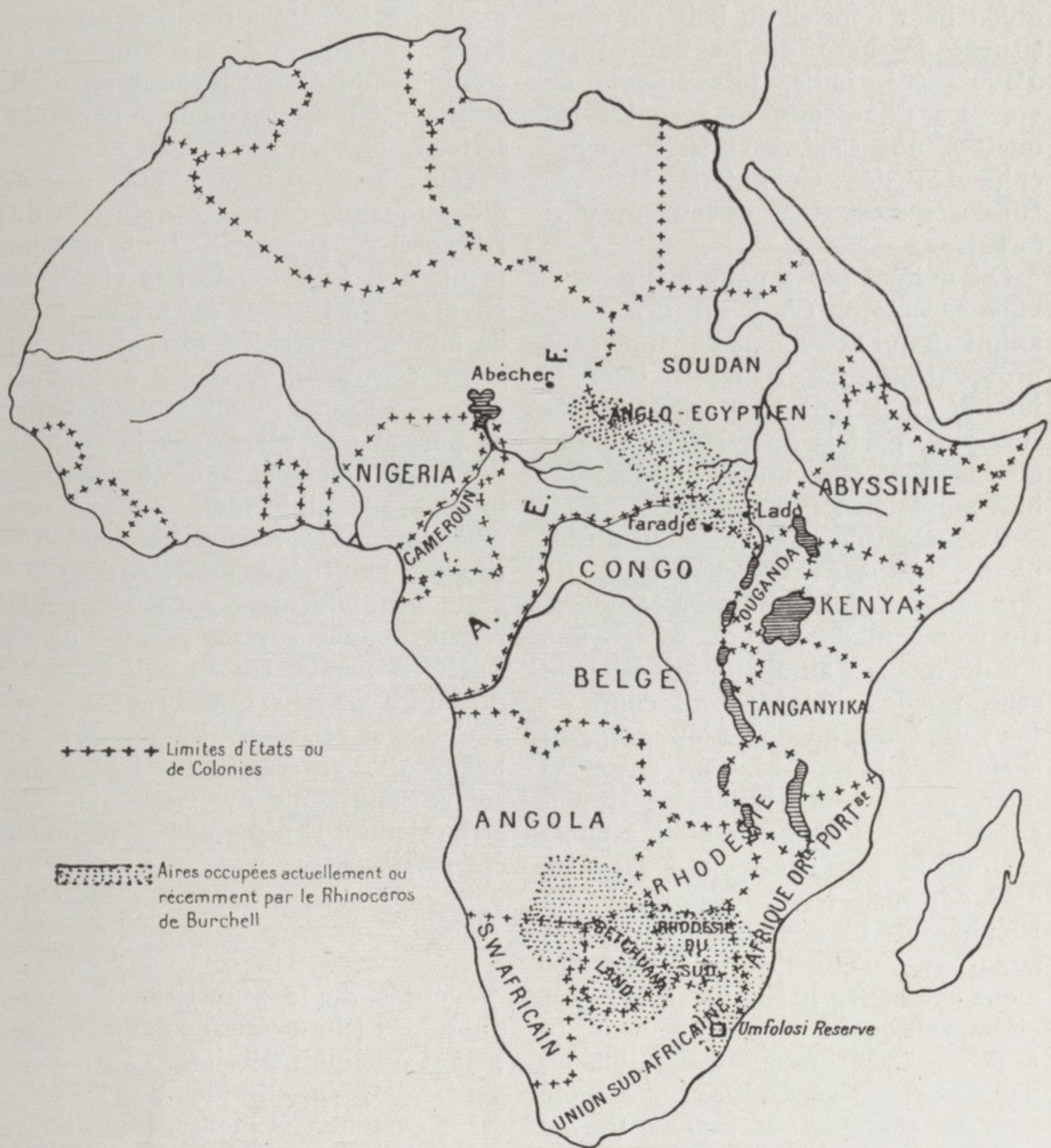
On a distingué, chez le Rhinocéros

(1) Tué par M. de Watteville.

(1) Cf. *Rowland-Ward's Records of big Game*, 9^e éd. (1928), p. 442.

ordinaire, un certain nombre de formes géographiques. Elles ne semblent pas présenter de différences et de constance suffisantes pour qu'on

l'ouïe et surtout par l'odorat, qu'il a extraordinairement développé. Il se met en quête de nourriture au crépuscule, et ne boit, en tout cas,



puisse les admettre sans discussion. Cette question doit être réservée.

Le Rhinocéros ordinaire a des mœurs nocturnes. Il est possible que ce caractère provienne de sa vue bornée ; car cet animal se guide par

que la nuit. Il dort, soit dans les fourrés, soit même simplement à l'ombre, pendant les heures chaudes de la journée.

Le Rhinocéros consomme des végétaux que l'on ne croirait jamais pou-

voir entrer dans l'alimentation normale d'un herbivore : Des tiges de l'Euphorbe candélabre, au suc brûlant, et des branches d'Acacias épineux, parfois même de ces branches qu'on peut appeler du bois sec constituent la base de sa nourriture. J'avais été, jadis, très surpris de voir les Chameaux manger les raquettes des Cactus et les branches épineuses des Gommiers. Mais le Rhinocéros est encore beaucoup plus fort....

Cet animal passe pour avoir mauvais caractère. C'est un des rares animaux qui attaquent l'homme sans provocation. En général, tous le fuient, et il faut des circonstances spéciales, parfois du reste inconnues du chasseur, pour amener de semblables agressions.

Par exemple, une femelle d'Eléphant, ayant près d'elle son petit incapable de fuir, chargera toujours. Un troupeau de Buffles, se croyant acculé, pourra aussi charger le chasseur, préalablement à tout coup de feu ; un Lion, ou une Lionne, qu'on surprend à la reposée, pourront attaquer, avant toute réflexion. Il y a aussi le cas d'animaux blessés antérieurement. P. Niedieck a raconté, dans son beau livre, l'histoire de ces Eléphants, blessés quelques jours auparavant, qui l'avaient littéralement chassé, en le suivant à la piste, et en attaquant son campement, la nuit, — aventure dont il faillit ne pas sortir. En général, avant d'avoir tiré, le chasseur de grands fauves court peu de risques. Après, en poursuivant l'animal blessé, c'est autre chose.

La charge d'un Rhinocéros est assez dangereuse. Pendant cette charge, il tient la tête en avant, légèrement baissée. On a pu voir un bon exemple de cette charge, dans un

film récent (*Trader Horn*). L'animal présentant sa corne, il est difficile de l'atteindre dans une partie vitale, et il faut faire un pas de côté, pour pouvoir viser à côté de la corne, ou mieux, atteindre la bête au milieu du cou. Mais l'attaque d'un Rhinocéros, comme celle d'un Eléphant ou d'un Buffle, est toujours quelque chose de sérieux.

Quelques voyageurs ont essayé d'expliquer le caractère quinquex du Rhinocéros. Il aurait, tout simplement, mal à l'estomac : la règle, en effet, est de trouver cet organe farci de larves d'Æstrides, sans doute du genre *Gastrophilus*, fixées à la muqueuse. Nous ne savons si, réellement, ce parasitisme réagit sur la mentalité du Rhinocéros. Ce n'est pas absolument impossible, mais nous avouons notre ignorance. Sans doute des Vétérinaires, habitués à connaître des Chevaux semblablement parasités, pourraient donner sur ce point d'utiles éclaircissements. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que beaucoup de Rhinocéros attaquent l'homme ; mais beaucoup d'autres aussi se font poursuivre longtemps avant de pouvoir être rejoints. Il n'y a pas de règle, en ces matières.

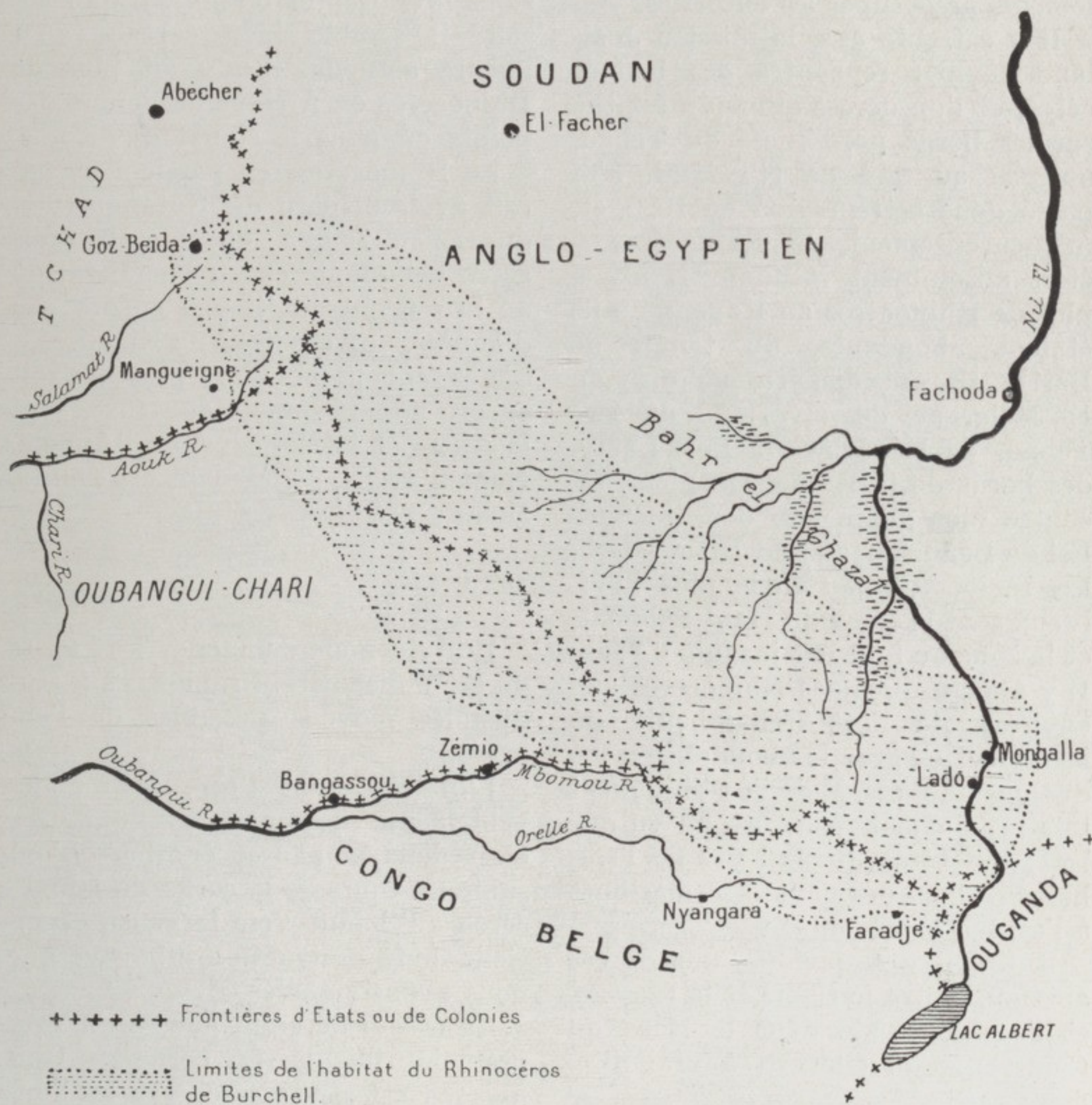
* * *

L'étude de la répartition géographique du Rhinocéros demande maintenant quelques détails.

L'aire géographique de l'espèce était, autrefois, immense. Elle s'étendait, en gros, sur toute la partie de l'Afrique comprise entre l'Angola, le Tchad et le Sud de la Mer Rouge : il faut tenir compte, bien entendu, de ce que le Rhinocéros n'habite que la brousse et la savane, et ne pénètre jamais dans la forêt équatoriale, sauf en lisière, pour se mettre à l'ombre.

Cette aire immense s'est, non pas rétrécie, mais *disjointe*. On rencontre encore quelques Rhinocéros dans l'Angola, en Rhodésie, et même dans le nord-ouest du Transwaal. Il y en a

Kigoma, et, d'autre part, autour du massif du Kilimandjaro. Le Rhinocéros existe aussi au Kénya et surtout en Ouganda, qui est aujourd'hui son pays d'élection. Enfin, il existe



encore un bon nombre dans le territoire du Tanganyika (actuellement sous mandat britannique). Ils y sont répandus surtout dans les zones montagneuses ; d'une part dans la région de Mahengué, à 250 kilomètres au sud de la voie ferrée Dar-es-Salam-

aussi des Rhinocéros en Abyssinie (nous ne savons s'ils y sont abondants) et quelques-uns en Somalie italienne.

En Afrique française, ils étaient, jadis, extrêmement nombreux. Pourquoi faut-il que ce soit précisément

là que nous ayons à constater la diminution la plus inquiétante ? Certes, nous ne sommes pas le premier à pousser le cri d'alarme ! Mais la destruction du Rhinocéros dans nos possessions d'Afrique devrait, réellement, préoccuper les autorités.

Il y a trente ans, la mission Joalland-Meynier rencontra des Rhinocéros, et l'un de ces animaux fut tué sur les bords nord-ouest du Tchad, un peu au Sud de N'guigmi. J'ai passé dans cette région en 1925, et, malheureusement, le Rhinocéros y était absolument inconnu. Il n'y a plus de Rhinocéros au Kanem, où ils étaient abondants, du temps de Barth. Ils ont disparu, au dire du Dr Malgrant, des rives sud du Lac Tchad, de la région de Fort-Lamy, des bords de la Batha. On n'en rencontre plus guère que dans le Sud-Est du Baguirmi, au Sud-Est de Melfi. Les régions où ils sont le plus nombreux sont le cours du Haut-Salamat, et la zone au Sud-Est jusqu'à l'Aouk. Il y a aussi quelques Rhinocéros aux environs de Fort-Archambault, où ils étaient en grande abondance il y a quelques années. Mais ils y diminuent très rapidement. Nous avons vu que les Rhinocéros du Sud-Est de l'Oubangui-Chari devaient être attribués à l'espèce précédente.

Enfin, il y a quelques-uns de ces animaux entre le Chari et le Logone, et l'espèce existe dans le Nord du Cameroun, où elle est, à vrai dire, assez rare.

Y aurait-il encore des Rhinocéros dans notre Afrique occidentale ? Il m'a été affirmé que cet animal existait, ou avait existé assez récemment dans la haute Côte d'Ivoire (subdivision de Bouna). Cette supposition est rendue assez vraisemblable par l'existence d'un nom spécial pour le Rhinocéros, chez les indigènes de

la région. Mais les nombreuses tentatives de vérification que nous avons faites, par correspondance, soit par nous-même, soit avec le concours de nos amis, se sont heurtées ou à une ignorance complète, ou à des confusions invraisemblables. Quoi qu'il en soit, il semble bien certain qu'à l'heure actuelle, il n'y ait plus de Rhinocéros en Afrique en dehors des points où nous le signalons.

Le Rhinocéros, en particulier, paraît avoir disparu du Katanga (Sud du Congo Belge), où il était jadis assez abondant, et du Rouanda, où on le rencontrait, il y a encore peu d'années, aux environs de Kigali.

Les seuls points où sa présence soit encore possible, mais douteuse, sont le centre et le Nord-Est de l'Angola. Nous n'avons, concernant ces points, aucune précision certaine.

* *

Reste à nous demander les causes de cette disparition rapide, et à étudier les moyens possibles de l'enrayer.

L'intérêt étant l'un des mobiles principaux des actions humaines, c'est dans la hausse énorme qu'ont subie les cours de la corne de Rhinocéros qu'il faut voir la cause essentielle de la destruction intensive que nous avons signalée.

La raison de cette hausse est proprement ridicule. La corne de Rhinocéros est considérée, par les Chinois, comme un aphrodisiaque puissant, et aussi comme propre à confectionner des coupes à boire dans lesquelles les poisons perdraient leur toxicité. C'est pourquoi les prix de la Corne de Rhinocéros dépassent ceux de l'ivoire, et atteignent 250 à 400 francs le kilogramme.

Il est véritablement scandaleux

qu'au ^{xx}^e siècle, des superstitions semblables puissent amener, à des milliers de kilomètres de distance, la destruction d'un des plus grands animaux du globe.

Evidemment, vous diront certains coloniaux, le Rhinocéros ne sert à rien. C'est possible. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire ressortir aux lecteurs de cette Revue l'intérêt qui s'attache à la sauvegarde des grandes espèces de Mammifères du globe.

Les facteurs de la destruction des Rhinocéros sont d'une part le commerce qui achète, et d'autre part l'indigène qui tue.

Ce dernier en a-t-il le droit ? Nous avons montré ailleurs (1) que le droit de chasse de l'indigène, — en admettant qu'on ne le supprime pas en fait, comme dans les colonies anglaises, — est un véritable droit d'usage, limité dans son exercice par le droit égal des générations futures, et qui ne saurait, en aucun cas, s'étendre jusqu'à la destruction même de son objet. C'est le *jus ulendi*. Ce n'est pas le *jus abulendi*.

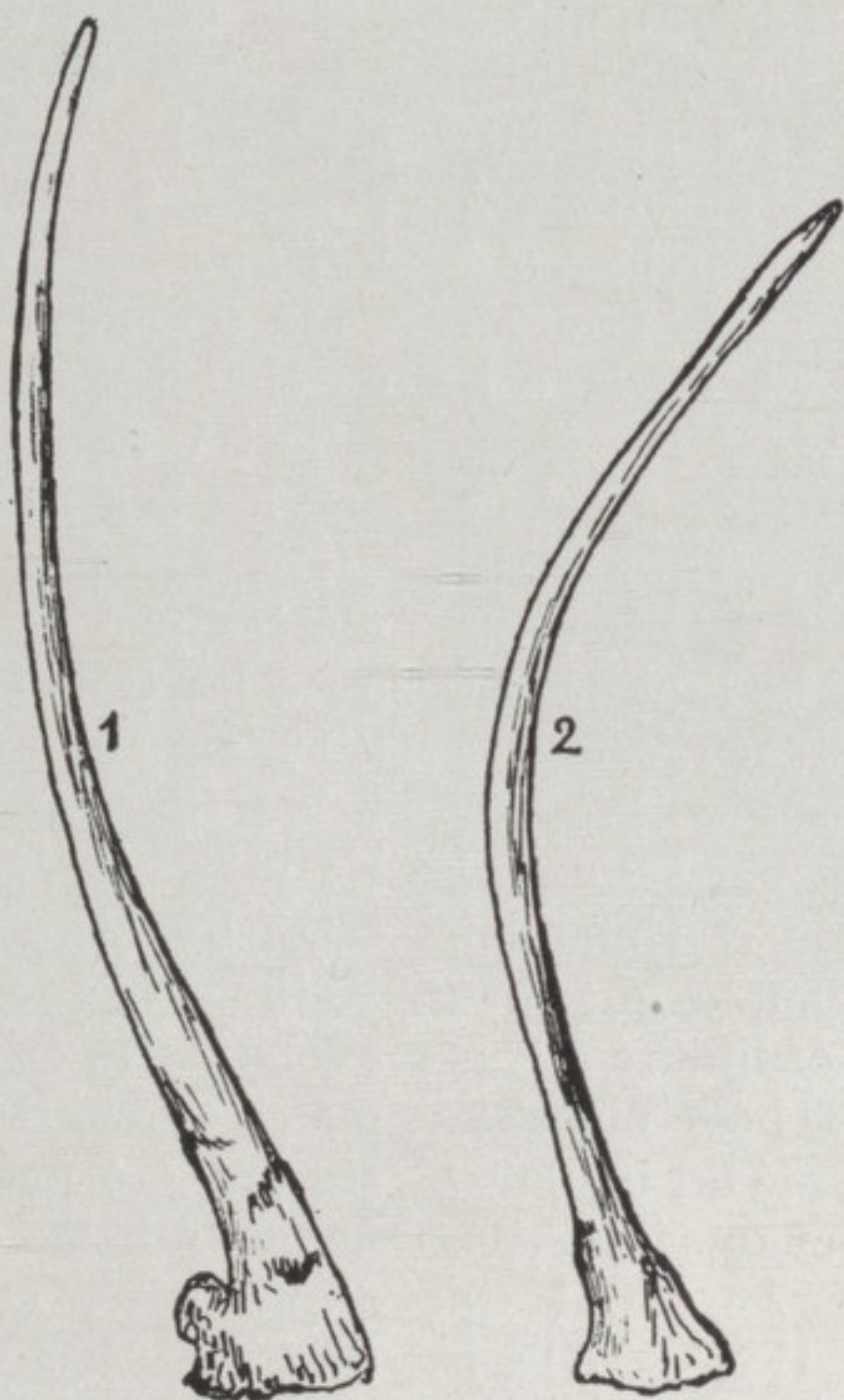
En outre, ce droit a été fixé par la conquête, et les perfectionnements apportés par le conquérant (je veux parler notamment des armes perfectionnées) ne doivent être utilisés par l'indigène qu'avec les charges fiscales habituelles, — sans parler des règlements de police qui régissent la détention de telles armes.

Enfin, les modes de chasse spécialement destructeurs (chasse au feu) ou contraires à l'ordre public (fosses, poison, etc.) doivent être absolument interdits.

Il a été rapporté ici-même (1) qu'un commerçant portugais avait acheté *en une année*, au chef principal de Fort-Archambault, le nommé Beso, pour 900 kilogrammes de cornes de Rhinocéros. Cela suppose la destruction de trois cents Rhinocéros, au moins. Si l'on suppose les cornes que ce chef a pu ven-

dre, la même année, à d'autres commerçants ; si l'on pense que, partout où il y a des Rhinocéros, d'autres chefs suivent cet exemple, on ne peut s'étonner que d'une chose : c'est qu'il existe encore des Rhinocéros en Afrique française.

Il est inadmissible que des chefs se



Records des cornes de Rhinocéros.

1. Rhinocéros de Burchell (Spécimen de feu Gordon-Cumming) (1 m. 57).
2. Rhinocéros ordinaire (Collection K. V. Painte) (1 m. 35).

D'après Rowland Ward's Records of Big Game.

(1) Cf. *Bulletin de l'Agence générale des Colonies*, juin 1932.

(1) Cf. numéro d'avril 1932, pp. 202-203.

permettent de pareils massacres — gratuits, par surcroît. Et je préfère ne pas qualifier la conduite des Administrateurs qui, en vue de s'assurer la tranquillité administrative, ferment les yeux sur de semblables agissements. Quels que soient les avantages politiques ou autres, qu'on peut attendre de ces ménagements, ces avantages sont, très évidemment, payés trop cher. Et les autorités, à tous les degrés de la hiérarchie, qui tolèrent ces choses, sont grandement coupables vis-à-vis de la collectivité.

L'activité des chasseurs européens apparaît comme faible, presque négligeable, à côté de ces destructions massives. Il suffit de la limiter. Et cela est bien facile, car l'autorité administrative sait très bien le nombre de Rhinocéros tués par tel ou tel Blanc de la colonie. En restreignant à un Rhinocéros par an la quantité admise pour le permis ordinaire d'Européen résidant (très bon marché) et à 3 le nombre attribué au titulaire du permis de grande chasse sportive (beaucoup plus cher), on serait, je crois, très raisonnable. Il y a eu, il y a encore des Blancs qui tuent davantage. C'est un abus. Quand on voit un sportsman comme le regretté Bruneau de Laborie tuer onze Rhinocéros dans une seule saison de chasse, on ne peut s'empêcher de penser et de dire que c'est, véritablement, beaucoup trop.

Mais est-il possible, pratiquement, d'enrayer cette destruction par l'indigène ? Ce ne serait pas très difficile.

La première des mesures à prendre, c'est l'interdiction du commerce ; cette interdiction comprenant celle de la vente, de l'achat, de la circulation, et *surtout de l'exportation* des cornes de Rhinocéros. Seules

pourraient circuler et être exportées les cornes constituant des trophées de chasse, afférentes à un permis de chasse régulier, et accompagnées de tickets à détacher de ces permis, tickets portant l'année et le numéro du permis.

Les cornes qui seraient exportées en dehors de ces conditions seraient saisies. Les cornes saisies, et celles provenant d'animaux tués en cas de légitime défense seraient la propriété de la colonie. Elles seraient adressées au chef-lieu du Gouvernement général, et vendues chaque année par le Service des Domaines.

Ces mesures devraient être complétées par des conventions passées avec les Gouvernements britannique (Soudan anglo-égyptien, Nigeria) et belge (Congo) permettant de saisir les produits exportés en délit. Dans cette hypothèse, le lot de cornes de Rhinocéros de Burchell dont nous avons parlé en commençant n'aurait pu être exporté. De semblables traités ont été passés entre les Gouvernements belge et britannique (Congo d'une part, et de l'autre Soudan, Ouganda, Kénia, Tanganyika), pour l'ivoire et les cornes de Rhinocéros. Les deux Gouvernements s'en trouvent bien, au dire des autorités locales.

De semblables mesures ne lésaient aucun intérêt avouable. Elles supposeraient, évidemment, chez les autorités coloniales, le souci d'appliquer les règlements, et la volonté de se faire obéir. Nous pensons que ce ne serait pas trop demander.

La création de permis à tickets est parfaitement possible. Il en existe déjà au Maroc, où le développement foudroyant de la civilisation a eu les effets les plus funestes sur le gibier, et a nécessité les mesures les plus strictes. Pour un gros animal comme

le Rhinocéros, dont la mort ne passe jamais inaperçue, tout cela serait très facile à appliquer.

sûrement, dans une très forte proportion, la diminution des Rhinocéros. Et peut-être réussiraient-elles



Cliché Martin-Johnson.

Le Rhinocéros ordinaire, la nuit, à l'abreuvoir.

Photographie prise la nuit au magnésium par M. Martin-Johnson.

Ces mesures auraient un effet considérable et immédiat : elles arrêteraient, peut-être, et ralentiraient

à sauver d'une destruction imminente les Rhinocéros de Burchell, l'un des joyaux de la faune africaine.

